

COMMUNIQUE DE PRESSE

7 avril 2022

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NEONATOLOGIE ET SOS PREMA EDITENT LA PREMIERE ADAPTATION FRANCAISE DU LIVRET « RECONFORTER VOTRE BEBE EN NEONATOLOGIE »

L'adaptation française du livret à destination des parents de nouveau-nés hospitalisés vise à mieux comprendre et prendre en charge la douleur des bébés.

Le livret original « Comforting your baby in intensive care » de la Professeure Linda Franck est le fruit d'un projet de recherche anglo-saxon visant à donner aux parents les clés pour comprendre la douleur de leur nouveau-né hospitalisé et ainsi, en permettre une meilleure prise en charge.

La Société Française de Néonatalogie a entrepris d'adapter ce livret sous l'impulsion de l'équipe de soins néonataux du CHRU de Lille et a mis en place un groupe de travail composé de professionnels et de représentants d'usagers, en collaboration et sous la coordination de SOS Préma.

Ainsi, « Réconforter votre bébé en néonatalogie » est un livret à destination des parents de nouveau-nés hospitalisés qui a pour vocation de les informer sur le ressenti et l'expression de la douleur chez les bébés, sur les solutions pour leur offrir un environnement qui leur soit confortable et sur ce qui peut les reconforter. Par ailleurs, ce livret sensibilise les parents à l'observation des signes de douleur pour permettre une réflexion conjointe avec les soignants sur les solutions à apporter à leur(s) bébé(s).

Cette approche s'inscrit dans l'esprit des soins de développement. Ces méthodes de soins impliquent que les parents soient intégrés en tant que partenaires de soin auprès de leurs nouveau-nés hospitalisés, dans une logique de « zéro séparation ».

Ce livret comporte de nombreuses illustrations et des liens vers des vidéos explicatives. La diffusion de ce livret dans tous les services de néonatalogie de France et sa disponibilité gratuite en version interactive sur les sites des associations SOS Préma ([livret](#)) et Société Française de Néonatalogie ([livret](#)) permet d'effectuer un travail de prévention et favorise la prise en charge de la douleur des nouveau-nés hospitalisés.

A propos de SOS Préma :

SOS Préma est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général et association d'usagers par le ministère de la Santé. Née en 2004 à l'initiative de Charlotte Bouvard, elle-même maman d'un garçon né prématurément, SOS Préma a été créée pour donner à tous les enfants prématurés les meilleures chances de bien grandir. L'association est aux côtés des parents pour les écouter, les conseiller et les aider à défendre leurs droits (850 000 familles aidées depuis 2004). En parallèle, elle travaille avec les équipes médicales et porte la voix des parents auprès des pouvoirs publics. Grâce à son expertise de 17 années sur le terrain, SOS Préma est devenue un acteur incontournable du paysage social de notre pays et un réseau national de solidarité qui fait avancer la prise en charge de la prématurité et des nouveau-nés les plus vulnérables, en dénonçant les failles et les inégalités territoriales. [SOS Préma](#)

A propos de la SFN :

La Société Française de Néonatalogie (SFN) est une société savante regroupant tous les professionnels travaillant autour du nouveau-né. Elle a pour mission d'accompagner les évolutions des pratiques, de participer à l'organisation des soins en néonatalogie. Espace de dialogue entre les différents acteurs de la néonatalogie et les tutelles, elle élabore des recommandations portant sur les thérapeutiques, les prescriptions et l'organisation des soins. Elle contribue à la formation des professionnels et à l'évaluation des pratiques. Elle partage les réflexions autour de l'éthique en périnatalité. Elle défend et représente, au sein des diverses instances gouvernementales, les professions de la médecine néonatale (pédiatres, puéricultrices et auxiliaires), encourage et soutient la recherche en néonatalogie. [SFN](#)

Contact Presse :

Emilie Stofft : 06 63 57 04 56
emiliestofft@emilie-press.fr

emilie **PRESS**

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée association d'usagers
SIRET 48040071200034 – N° d'organisme de formation : 11 92 181 5092

14 rue de Longchamp – 92200 Neuilly-sur-Seine
Siège social : 32 rue du Chemin Vert – 92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 41 41 60 90 – info@sosprema.com – www.sosprema.com

0800 96 60 60 Service & appel gratuits